



L'EMPRISONNEMENT DES CINQ DEFENSEURS DES DROITS HUMAINS PAR LE PARQUET DE NTAHANGWA EST UN ACHARNEMENT JUDICIAIRE INJUSTIFIE.

17 février 2023 - Tournons la Page Burundi (TLP-Burundi) est indigné par la décision du Parquet de Ntahangwa prise dans la nuit du 16 février 2023 de mettre en prison les Défenseurs des Droits Humains (DDHs) Maître Sonia NDIKUMASABO, Marie EMERUSABE, Audace HAVYARIMANA, Sylvana INAMAHORO et Prosper RUNYANGE pour des "charges" généralement mises au dos des DDHs pour les harceler.

En date du 14 février 2023, cinq DDHs de la société civile burundaise ont été arrêtés par le Service national de renseignement (SNR), quatre ont été arrêtés l'avant-midi à l'aéroport de Bujumbura alors qu'ils allaient prendre un vol vers Kampala. Il s'agit de Maître Sonia NDIKUMASABO, Marie EMERUSABE de l'Association des Femmes Juristes du Burundi (AFJB) et d'Audace HAVYARIMANA, Sylvana INAMAHORO de l'Association pour la Paix et les Droits de l'Homme (APDH) ainsi que Prosper RUNYANGE qui travaille pour APDH qui a été arrêté à Ngozi l'après-midi du même jour.

Après des interrogatoires au sein du SNR sans la présence de leurs avocats, ces DDHs ont comparu devant le Parquet de Ntahangwa dans l'après-midi du 16 février 2023.

Les charges retenues par le parquet de Ntahangwa contre ces DDHs sont notamment : Atteinte au bon fonctionnement des finances publiques, rébellion, Atteinte à la Sûreté de l'Etat.

Cet emprisonnement constituait une détention arbitraire et s'inscrit dans le harcèlement judiciaire et l'intimidation couramment exercés par le pouvoir du CNDD-FDD pour décourager tous ceux qui militent pour le respect et la promotion des droits humains au Burundi.

Tournons la Page Burundi (TLP-Burundi) reste préoccupé de cette récurrence au regard de la situation de ces dernières années, la persécution

menée par les autorités contre la société civile indépendante ayant conduit de nombreux défenseurs des droits humains à prendre le chemin de l'exil.

L'espace des libertés publiques reste verrouillé et les mesures restrictives imposées injustement aux organisations de la société civile indépendantes ne sont pas encore levées.

Au cours de sa visite au Burundi, l'envoyé spécial de l'Union Européenne pour les Droits de l'Homme, Eamon Gilmore avait souligné qu'il y a des défis à relever en matière de droits de l'homme au Burundi et a insisté sur l'amélioration des droits civils et politiques.

De ce qui précède :

Tournons la Page Burundi (TLP Burundi) demande aux autorités burundaises compétentes de :

- ✓ Libérer immédiatement et sans condition les cinq Défenseurs des droits humains car ils sont pris pour cible uniquement à cause de leur travail légitime et pacifique en faveur des droits humains au Burundi;
 - ✓ Prendre les mesures urgentes afin de garantir l'intégrité physique et psychologique ainsi que la sécurité des cinq Défenseurs des Droits Humains injustement détenus;
 - ✓ Créer un environnement qui permet à tous les défenseurs des droits humains au Burundi de travailler librement sans craindre ni restrictions ni représailles, y compris l'acharnement judiciaire.
 - ✓ Cesser d'utiliser la justice burundaise comme outil de répression contre des citoyens burundais en général et des DDHs en particulier.
-

Fait le 17 février 2023

Me Innocent Mwumvikano



Secrétaire Général

Tournons la Page Burundi